

L'Amapa de nouveau en difficulté financière

L'Association mosellane d'aide aux personnes âgées et handicapées (Amapa) est de nouveau dans la tourmente. Elle souffre d'importants problèmes de trésorerie. « Nous travaillons pour redresser la barre », assure le président.

Anthony VILLENEUVE. - 16 juin 2012 à 05:00 | mis à jour le 09 août 2012 à 10:04 - Temps de lecture : 3 min



L'Amapa emploie plus de 2 000 salariés et organise l'aide à domicile ou l'accueil en maison de retraite de 12 000 personnes âgées en Moselle. Photo archives RL

Pour percevoir leurs salaires du mois de mai, certaines aides à domicile de l'Amapa ont dû attendre le 13 juin.

On se croirait revenu quelques années plus tôt, lorsque les difficultés financières de l'Association mosellane d'aide aux personnes âgées et handicapées faisaient les gros titres. L'association, qui emploie plus de 2 000 salariés et organise l'aide à domicile ou l'accueil en maison de retraite de 12 000 personnes âgées en Moselle, semblait pourtant avoir redressé la barre. « Nous avons même connu un exercice budgétaire positif, en 2010 », révèle le directeur général Elio Melis. Avant de flancher à nouveau. Quelle est l'ampleur réelle des difficultés ? Aucun chiffre ne fuite. Ni la direction ni les membres du conseil d'administration, ni les organisations syndicales ne communiquent là-dessus. Ce que personne ne peut cacher, ce sont les difficultés de trésorerie auxquelles est confrontée l'association. Celles-ci sont à l'origine du retard de paiement des salaires. « Les salaires de mai viennent d'être payés car la recette que nous attendions est enfin arrivée, affirme le directeur général. Mais c'est vrai que nous sommes en train d'explorer des pistes pour mieux gérer ces difficultés de trésorerie. Il nous faut aussi trouver de nouveaux équilibres budgétaires. La réflexion à mener est importante. Nous allons tout remettre à plat. »

Même prudence du côté du président du conseil d'administration, Pierre Cerutti : « Nous n'avons rien de précis à dire pour l'instant, nous travaillons sur différentes hypothèses pour affronter ces difficultés. Je dirais que la situation est inquiétante, mais pas alarmante. »

Articles les plus lus

Édition Metz et agglomération

1 **Moselle.** Accident sur l'A31 : plusieurs kilomètres de ralentissements ce lundi en ...

2 **Moselle.** NovAsco : le tribunal retient l'offre de Métal Blanc, c'est la fin de l'acier à ...

3 **Moselle.** Accident sur l'A31 près de Thionville : un camion et une voiture impliqués, la ...

Comment expliquer cette rechute ? « Nous sommes confrontés à une augmentation des charges, alors que nos tarifs n'ont pas été revalorisés », explique le président Cerutti. Une manière de renvoyer la balle aux pouvoirs publics. Même stratégie du côté des organisations syndicales. « Ce n'est pas seulement le problème de l'Amapa, martèle Jacques Maréchal, responsable des questions liées à l'autonomie au sein de l'union départementale de la CGT. C'est tout le financement de l'autonomie en France qui pose question. »

Il existe toute de même des difficultés liées à la situation particulière de l'Amapa. « Le chiffre d'affaires de l'association se tasse car dans le domaine du maintien à domicile, il y a de plus en plus de concurrents sur le territoire, note le directeur général. Ces sociétés privées, qui sont souvent de petites structures moins complexes à gérer que la nôtre, nous mettent en difficulté. »

À cela s'ajoute un héritage qui pèse toujours très lourd. « Il y a des problèmes liés à la gestion antérieure qui ressurgissent », admet Pierre Cerutti.

Les comptes actuels seraient également contestés par les représentants syndicaux. Ces derniers ne confirment pas cette information. Ils nous ont indiqué vouloir se concerter avant de communiquer sur le sujet.

Metz

Région

+

► [Signaler une erreur dans cet article](#)

Sur le même sujet

Social

Le premier coup de force des salariés de l'Amapa



09 août 2012

Social

Aide à domicile : l'urgence d'un plan dépendance



06 août 2012

Social

L'Amapa a deux mois pour se sauver



27 juil. 2012

justice

L'Amapa placée aujourd'hui en redressement judiciaire



26 juil. 2012

amapa

Les syndicats « écoutés » par le conseil général



04 juil. 2012

social

Justice Le tribunal de Metz a tranché. Et l'élu fait beaucoup d'heureux. Depuis hier matin, les 2.000 salariés de l'Association mosellane d'aide aux personnes âgées et handicapées entrevoient l'avenir avec un optimisme nouveau

L'Amapa reprise par le groupe DocteGestio

L'Est Républicain - 24 oct. 2012 à 07:57 | mis à jour le 24 oct. 2012 à 07:57 - Temps de lecture : 3 min

Metz. Le groupe DocteGestio a été choisi pour reprendre l'association, à partir du 1^{er} novembre. Son programme prévoit seulement deux licenciements, celui du directeur général et de la directrice des ressources humaines. La casse est minime pour une structure qui a subi une lente agonie, et cumulé 24 millions d'euros de passif.

Des larmes ont accueilli la décision. « C'est un tel soulagement, glisse une cadre administratif. Tout le monde espérait ce choix pour préserver les emplois... » Les représentants du comité d'entreprise s'étaient prononcés in extremis, il y a quelques jours, pour le dossier présenté par DocteGestio. Parmi les douze offres de reprises de l'Amapa, c'était la seule à offrir ces garanties concernant le personnel. « Pendant deux ans, il n'y aura pas de plan social. Les repreneurs licencient deux dirigeants. En l'état, c'est le mieux que l'on pouvait attendre », observe Me Laurent Paté, l'avocat des représentants du CE.

Depuis juillet et le placement en redressement judiciaire, les syndicats et un collectif de salariés ont mené bataille pour éviter le démantèlement de la structure, la séparation de l'aide à domicile et des maisons Ehpad, et des coupes brutales dans les effectifs. L'arrivée de DocteGestio répond à la plupart de leurs attentes. « Le personnel ne paie pas les pots cassés d'une gestion calamiteuse, c'est l'essentiel », se satisfait Murielle André, l'une des leaders du mouvement. Me Paté se montre un petit peu plus réservé en avouant qu'« on verra quand même, au bout de deux ans, les choix qui seront faits. »

Cette prudence naît de l'essence commerciale de DocteGestio, un groupe parisien fondé en 1999 par un polytechnicien, Bernard Bensaïd. L'homme s'est spécialisé dans la gestion d'actifs immobiliers, dans l'exploitation d'hôtels et de résidences, et plus globalement dans le rachat de structures mal en point. Le groupe s'intéresse, depuis 2011, au milieu médical et a acquis des établissements de santé : les thermes de Plombières-les-Bains et le centre médical Santé Média de Montreuil.

Dernièrement, il s'est offert une clinique à Marseille. Il débarque dans le milieu des soins à domicile (lire par ailleurs).

« Il découvre ce secteur, c'est vrai. Bernard Bensaïd est un homme de challenges », assure Me Frank Casciola, l'avocat messin qui a géré le dossier de reprise. Si DocteGestio investit un peu plus de 4 millions d'euros dans la reprise de l'Amapa, c'est qu'il y a décelé un filon porteur. « Mais cela passera par une autre gestion, confie l'avocat. Des mesures d'optimisation financières vont être prises. S'il n'y aura aucun licenciement sec, le repreneur ne remplacera pas les départs naturels. Il ne remplacera pas non plus les salariés inaptes. Cela représente environ cent personnes chaque année. Cela va réduire considérablement les charges. » Pas dupes

Articles les plus lus

Actualité

1 **Photos.** Belfort : la magie de Noël illumine la cité du Lion jusqu'au 4 janvier

2 **Photos.** Belfort : le cinéma s'ouvre au public jusqu'à ce dimanche au festival Entrevues

Publicité

– « il faut bien une réorganisation de fond en comble de la structure », disent-ils –, les salariés sont décidés « à se retrousser les manches pour montrer que l’Amapa est viable ». Leurs 12.000 bénéficiaires n’attendent que ça.

Kevin GRETHEN

Région Lorraine

Faits-divers – Justice

▶ [Signaler une erreur dans cet article](#)

Médico-social : après la liquidation du groupe Avec, quel avenir pour Amapa ?



Les 4 300 aides à domicile de l'association Amapa, jusque-là dans le giron du groupe Avec, seront fixées sur leur sort début 2026 (photo d'illustration). - © Eric Beracassat / Hans Lucas via AFP

L'issue était assez prévisible : le tribunal de Bobigny a ordonné, le 8 octobre, la liquidation judiciaire du groupe Avec, longtemps présidé par **Bernard Bensaid**. Prend ainsi fin une aventure commencée à la fin des années 90 par cet économiste qui avait repris à la hussarde des tas d'activités dans l'immobilier, l'hôtellerie, la santé puis, dans les années 2010, le médico-social.

Depuis quelques années, les filiales de ce groupe étaient placées les unes après les autres en situation de redressement voire de liquidation.

La principale acquisition du groupe Avec dans le médico-social concerne, en 2012, l'Association mosellane d'aide aux personnes âgées et handicapées (Amapa), qui emploie environ 4 300 personnes, en Moselle mais pas uniquement.

L'Amapa est ainsi présente dans 29 départements sur l'aide à domicile, mais aussi à travers 13 Ehpad. Depuis plus d'un an, cette association est en **redressement judiciaire**, échappant ainsi à la tutelle du groupe Avec, accusé de prélever des sommes faramineuses sur le dos de ses filiales.

Amapa échappera-t-elle au sort de deux sociétés thermales vosgiennes appartenant à Avec, liquidées voici quelques mois ? Selon une syndicaliste CFDT, assez optimiste, citée par **France bleu**, « *deux sociétés se sont positionnées pour une reprise globale de l'association* ». Réponse probable en janvier 2026 quand prendra fin la période de redressement.

À lire également :

- Médico-social : l'association Amapa placée en redressement judiciaire
- Des salariés fragilisés par les pratiques douteuses du « Bernard Tapie du médico-social »
- Avenir du groupe Avec : huit députés demandent à l'État de réagir

ABONNEMENT

Accédez à l'intégralité de nos contenus

- Articles & brèves
- Vidéos & infographies
- Longs formats & dossiers juridiques
- Reportages & enquêtes

Découvrez nos offres